

Séance du 8 juillet 2009

Nombre de conseillers en exercice : 15
Présents : 11
Votants : 11

L'an deux mille neuf, le huit juillet, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Le Petit Fougeray, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Gilbert LANDEL, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 2/07/2009

Présents : MM. LANDEL, MOREL, PIEL, Mme DELAUNAY, MM. NOËL, RIDARD, Mmes OUVRARD, LUTZ, MM. DELAUNAY, Mme LOUIS, M. PICHARD.

Absents (excusés) : M. BRULLÉ, M. LEFEBVRE, Mme JARRET, M. PITARD.

Secrétaire : Mme Marie-Anne LOUIS.

P.L.U. : VALIDATION DU BILAN DE LA CONCERTATION

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le bilan de la concertation relatif au projet d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme :

« Par délibération en date du 17 mai 2001, le Conseil Municipal de Le Petit Fougeray a prescrit l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme sur la totalité du territoire communal.

Cette délibération fixait, notamment, les modalités de la concertation :

- La première réunion publique a eu lieu le 28 novembre 2003 afin de présenter le projet de Plan Local d'Urbanisme à la population ;
- La deuxième réunion publique a eu lieu le 15 novembre 2006 pour présenter le plan de zonage et le projet de règlement du P.L.U.

Dès que le projet de zonage a été défini, les plans ont toujours été exposés à la mairie afin de permettre la consultation par la population ; à chaque modification apportée par la commission urbanisme, les plans étaient remis à jour pour un meilleur suivi de l'avancement du projet.

Le Maire a rencontré, plutôt sur rendez-vous, les personnes souhaitant avoir des informations complémentaires sur le projet de P.L.U. »

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal valide le bilan de la concertation relatif au projet d'élaboration du P.L.U.

SUBVENTIONS 2009

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal vote les subventions suivantes pour l'année 2009 :

Nom de l'association	Vote 2009	Rappel 2008
Association locale ADMR Le Sel	150,00	150,00
A.D.A.P.E.I. Les Papillons Blancs	80,00	80,00
Chambre des Métiers 35	96,00	135,00
Lycée St Yves Bain de Bgne	80,00	40,00
Téléthon (AFM)	150,00	150,00
Les Amis du Niger	120,00	120,00
APE	500,00	500,00
OCCE Le Petit Fougeray	200,00	200,00
OCCE complément stage de voile CM1-CM2	1 617,00	957,00
Maison Familiale Rurale de St Grégoire	40,00	40,00
MFR de Montauban de Bretagne	40,00	-

CFA du bâtiment de St Grégoire	40,00	-
Familles Rurales Saulnières		100,00
Halte garderie la Girafe de Corps-Nuds		15,00
Les Espoirs du Pt Fougeray		300,00
Le P'Tit Foug' qui Bouge - Atelier créatif		100,00
OCCE - Transport classe découverte		1 550,00
TOTAL	3 113,00	4 437,00

SIGNALISATION HORIZONTALE : VALIDATION DE LA SUBVENTION

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le Conseil Général a attribué une aide de 75 € à la commune au titre des recettes provenant du produit des amendes de police pour des travaux de marquages au sol dans le bourg.

Pour que l'octroi de cette subvention soit définitif, la préfecture demande au Conseil Municipal d'accepter la somme proposée.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

- accepte la subvention de 75 € proposée par le Conseil Général,
- s'engage à faire exécuter les travaux prévus dans les plus brefs délais.

INDEMNITÉ DE GARDIENNAGE DE L'ÉGLISE

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de revaloriser l'indemnité de gardiennage de l'église. En effet, une circulaire du 27 janvier 2009 indique qu'une augmentation de 0,79% est possible en 2009.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal revalorise l'indemnité de gardiennage de l'église de 0,79% ce qui la porte à 118,02 € en 2009.